



Compte-rendu de la CAP

Dessinateurs

6 décembre 2016

La séance est présidée par Simone Hayot, chef du bureau de la modernisation et de la gestion statutaires des corps de catégories B et C (SG/DRH/MGS2).

Déclaration des élus CFDT

Madame la présidente,

Voici donc à nouveau un exercice de promotion avec des taux en baisse ! C'est pénible et frustrant d'avoir si peu de postes à offrir à des agents qui ont beaucoup donné au ministère.

Pour les promotions 2017, seulement 12 agents accéderont au grade de DCG2 et 22 deviendront DCG1. L'agonie de ce corps est longue et douloureuse... Les dessinateurs, espèce en voie d'extinction, ont pourtant un objectif en ligne de mire : la catégorie B ! La CFDT vous demande à nouveau de mobiliser la DRH, dans toutes ses composantes, pour accélérer le processus par toutes les voies possibles.

Le plan de requalification est scandaleusement étalé sur 5 ans au lieu de 3 ; il est lamentable que la DGAFP balaye d'un revers de main 2 ans de travaux ministériels.

La CFDT insiste sur la nécessité de renforcer la préparation au futur examen professionnel et d'en faire la promotion dans les services et auprès des agents, tout comme du concours interne : les dessinateurs exercent déjà, pour la plupart, des missions de catégorie B, ils sauront mettre à profit leurs compétences pour le démontrer !

Bien entendu, ces promotions ne doivent pas devenir une punition, et entraîner une mobilité géographique non souhaitée ; les lauréats de la liste d'aptitude et de l'examen professionnel doivent être nommés sur place à leur choix, et ceux du concours interne devront bénéficier d'une attention particulière lors du processus d'affectation.

La CFDT rappelle que le régime indemnitaire des dessinateurs est toujours aussi indigne, et que le ministère doit rapidement harmoniser les primes sur toute la catégorie C !

La réforme des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (PPCR) sera mise en œuvre, malgré la non signature de l'accord par certaines organisations : l'amélioration du sort des agents, et en particulier ceux de la catégorie C, reste la première priorité de la CFDT, qui continuera à prendre toutes ses responsabilités et à se battre pour un dialogue constructif dans la Fonction publique.

Réorganisation de services

Il s'agit d'une information de la CAP. Un avis est requis seulement si un agent n'accepte pas sa nouvelle affectation. 8 services sont concernés ; tous les agents ont accepté les postes qui leur étaient proposés. Les informations seront transmises au service compétent (DRH/GAP) pour la prise des arrêtés et la mise en paiement éventuelle de la prime de mobilité (en cas de changement de résidence administrative).

Mobilité cycle 2017-3 – prise de poste le 1^{er} janvier 2017

Nomservice d'origineservice d'accueil n° poste
 LABBE Francis DDT 89/MAAF DDT 89/SG 192229
 HILLAERT Catherine..... DDTM 50/DT Centre DDTM 50/DT Sud 193776
 DUFOUR Laurent Ministère de l'Intérieur VNF DTNP/UTI Flandres-Lys .. 194719
 BANDA Jean Luc Disponibilité depuis le 01/03/2003 . DDT 23 / SUHCD..... 194799

Promotions à dessinateur chef de groupe 2^e classe au titre de 2017

Règles statutaires

Être dessinateur ayant atteint au moins le 5^e échelon et comptant au moins 6 ans de services effectifs dans ce grade ; ces conditions s'apprécient au 31 décembre 2017.

La promotion prend effet au 1^{er} janvier 2017, si les conditions d'ancienneté le permettent.

Données chiffrées

Chef de groupe 2^e classe	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nb de proposables	146	253	186	128	88	66
Nb de proposés	99	108	94	77	56	43
Nb de postes (budgétaires)	49	62	54	31	17	12
Nb de promus	49	62	54	31	17	12

Région	Nom & Prénom	Affectation
Alsace-Champagne-Ardennes Lorraine (GRAND EST)	CHARLES Nicolas	DDT 51
Bretagne	LESAFFRE Fabienne	DIR Ouest
PACA	RIERA Stéphane	DDTM 13
Aquitaine-Limousin-Poitou- Charentes (NOUVELLE AQUITAINE)	REJAUD Sébastien	DDT 23
Normandie	HILLAERT Catherine	DDTM 50
Ile de France	LACEDEMONE Marie Jean Daniel	DRIEA
Languedoc-Roussillon- Midi Pyrénées (OCCITANIE)	PRAT Romain	DDT 48
Auvergne-Rhône-Alpes	TOUZIN Julien SAADI Othmane BRUYERE Emmanuel	DDT 15 DDT 38 DIR Centre Est
Guadeloupe	CERIVAL Denis	DEAL
VNF	ORVANE François	DT Bassin de la Seine

Promotions à dessinateur chef de groupe 1^{ère} classe au titre de 2017

Règles statutaires

Être dessinateur chef de groupe de 2^e classe ayant au moins 2 ans d'ancienneté dans le 6^e échelon et comptant au moins 5 ans de services effectifs dans ce grade ; ces conditions s'apprécient au 31 décembre 2017. La promotion prend effet au 1^{er} janvier 2017, si les conditions d'ancienneté le permettent.

Données chiffrées

Chef de groupe 1^{ère} classe	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nb de proposables	382	271	220	184	173	154
Nb de proposés	179	134	108	110	91	142
Nb de postes (budgétaires)	88	64	49	30	29	22
Nb de promus	88	64	49	31	29	22

Région	Nom & Prénom	Affectation
Alsace-Champagne-Ardenne Lorraine (GRAND EST)	FREYTAG Christian BETTIN Michel	DDT 68 DIR Est
Bretagne	PEROT Emmanuel	DDTM 56
Centre Val de Loire	VINAS Xavier	DDT 28
PACA	MOULET Alain STEINMANN Christine	DDT 04 DDT 84
Bourgogne Franche-Comté	JULIEN Jean-Philippe KIEHL Fabrice	DDT 21 DDT 70
Normandie	LARUE Christophe	DDTM 76
Ile de France	RAMZI Khalid	DRIEA
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (NOUVELLE AQUITAINE)	BOSSUET Stéphane GIRARDEY Raynald Robert	DDTM 17 DDTM 40
Pays de la Loire	LE BORGNE Jean-Marc	DDTM 44
Languedoc-Roussillon-Midi Pyrénées (OCCITANIE)	DUCOS Sylvaine QUETIER Cyril	DDT 65 DDTM 11
Nord Pas de Calais Picardie (HAUTS DE FRANCE)	LOY Frédéric	DDTM 62
Auvergne-Rhône-Alpes	SAINT-AGNAN Fabrice HUGUES Lionel	DDT 38 DDT 38
Mayotte	ATTOUMANI Mohamed	DEAL
Réunion	HAMZA Madi Abdou	DEAL
VNF	SABRA Stéphane FRANCOIS Patrick	DT Bassin de la Seine DT Rhône Saône

Pour tout renseignement complémentaire, contactez les élus CFDT :

Pascal PAQUELIN..... DREAL Bourgogne Franche Comté 03.45.83.21.14

Alain THIERIOT VNF Besançon 03.81.25.00.50